

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze et le 16 novembre 2015 à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric - M. BAYNAT Régis - Mme SOUILLE Sylvie - Mme LAURENSOU Martine — M. PRADAYROL Patrick – Mme SEVERINE Elma – M. DESPEYROUX Rémy - Mme CROS Corinne - Mme FLORET Virginie – M. Eric DAVID GUGLIELMETTI Michel – Mme DELSAHUT Marie-France– Mme RANNOU Sylvie

Absents excusés : M. DELPON Cyril.

Date de la convocation : le 12 novembre 2015 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

Objet : Approbation du PV de la séance du 09 novembre 2015

Le conseil municipal n'apporte aucune observation au procès-verbal de la séance citée en objet et l'approuve à l'unanimité.

Objet : Délibération prêt bancaire pour bâtiment de stockage

Il y a un total de 38 469 Euros mais il faut rajouter le béton pour la dalle, un bardage, et un chemin d'accès de 70 mètres.

Pour la chappe, 450 euros de grave, 1200 euros de béton et pour le bardage 3500 euros à l'horizontale. L'emprunt était prévu sur 50 000 euros, la durée a été discutée soit sur 10 ans et sur 20 ans. Les banques concernées préféreraient sur 10 ans, elles ne font pas sur 20 ans. Sur 10 ans le taux de 1.67 % est proposé par la banque postale et le crédit agricole 1.94% qui a fait une nouvelle proposition de 1.64%.

Le conseil adopte le prêt au crédit agricole pour une durée de 10 ans.

Objet : Vote du budget annexe « énergie photovoltaïque »

Les frais de construction du bâtiment resteront communal, un budget sera établi uniquement pour le photovoltaïque et les frais de raccordement et des frais EDF 2000 euros. Des opérations comptables seront nécessaires pour virer l'argent sur les frais annexes. D'où une imposition de la commune comme une société suite au bénéfice fournie par l'électricité. L'assurance sera à étudier afin de savoir si elle est prise en compte sur la commune ou s'il y a un supplément.

Le conseil adopte la proposition.

Questions diverses

Patrick PRADAYROL sera le Père Noël pour le 06 décembre.

Deuxième tour des élections le 13 décembre 2015 :

Président : Patrick DELLAC

Vice-président : Eric DUBARRY

Membres du bureau : Corinne Cros – Sylvie SOUILLE – Régis BAYNAT

08H00 – 10H30 : Eric DUBARRY – Sylvie SOUILLE – Corinne CROS

10H30 – 13 H00 : Patrick DELLAC – Marie-France DELSAHUT – Cyril DELPON

13H00 – 15H30 : Eric DUBARRY – Séverine ELMA – Michel GUGLIELMETI

15H30 – 18H00 : Patrick DELLAC – Sylvie RANNOU – Régis BAYNAT

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance
Eric DUBARRY

Le Maire
Patrick DELLAC

...